

DELIBERATION

**Comité syndical du Syndicat Mixte d'Etudes et de Traitement
des déchets ménagers et assimilés de la Meuse**

nombre de membres : 12

quorum : 0

titulaires présents : 10

pouvoir : 0

ayant pris part à la

délibération : 10

date de la convocation :

9 juin 2023

SEANCE DU 20 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt juin à dix-huit heures, le comité syndical du Syndicat Mixte d'Études et de Traitement des déchets ménagers et assimilés de la Meuse, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de la CC Val de Meuse Voie Sacrée, sous la présidence de Dominique MOUSSA.

2023/06 N°7

Objet de la Délibération :
Centrale d'achat
composteurs

Présents : Mmes H.OLIVIER, J.ANTOINE, MM. D.MOUSSA, S.OBARA, J-P.COLIN, P.PICHAVANT, B.GILSON, M. P.DEHAND, B.GOEURIOT, P.HENRY

Était excusés : Mme, J-L.DURET, J.PARROT

Suppléants présents :

Vu le rapport de présentation soumis à son appréciation,

Vu la délibération du 24 mars 2015, instaurant notre centrale d'achat relative à la fourniture de matériels de compostage,

Vu les fluctuations des prix de l'énergie et des matières premières nécessaires à la production des ces matériels,

Considérant que nos fournisseurs ne sont pas en mesure de maintenir leurs prix sur le long terme et qu'il faudra donc actualiser régulièrement les tarifs de notre centrale d'achats.

Entendu l'exposé du Président,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et par un vote à l'unanimité :

ACTUALISE les tarifs de revente comme suit :

	P.U mars 2023	ETTC	P.U actualisés	ETTC
Composteur plastique 620L Quadria	--		67,98€	
Livraison Quadria <100 composteurs	900€		600€	
Livraison Quadria >100 composteurs	1200€		900€	

A noter que les délais de livraison annoncés sont de 6 à 8 semaines pour les composteurs Quadria, bois ou plastique.

CHARGE son Président de la mise en œuvre de cette décision et **l'AUTORISE** à signer toutes les pièces qui s'y rattachent.

POUR COPIE CONFORME,
Le Président,
Dominique MOUSSA



Rendue exécutoire par affichage et envoi à la Préfecture de la Meuse le

Recours, informations des usagers. Si vous entendez contester la présente décision, il vous est conseillé de demander des fiches d'informations établies à votre usage par le Tribunal Administratif de la Meuse le 27/06/2023. Elles vous informeront sur les différentes possibilités de recours, les pouvoirs du juge administratif, la façon de le saisir, les frais d'un recours, etc. Adressées gratuitement sur simple demande, par lettre ou par téléphone au : Tribunal Administratif de Nancy - 5, Place de la Carrière - C.O. N° 28 - 54036 NANCY Cedex - Tél. : 03.83.35.40.98

REÇU EN PREFECTURE

le 27/06/2023

Application agréée E-legalite.com